

## PROCES VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION Mercredi 3 février 2021 à 14h30 (en visio-conférence sur Teams)

Minute de silence en hommage à Alain Bertrand, professeur d'espagnol à l'UTL34 depuis de nombreuses années, fort apprécié de tous ses étudiants, qui avait adhéré à notre aventure 2020 des cours virtuels dès octobre 2020, décédé en janvier 2021.

### 1-Cooptation au CA

► Cooptation au CA de **Mr Patrick Roques**, sur proposition du Président de L'UT, adoptée à l'unanimité des membres présents du CA

### 2-Vote du compte rendu du CA virtuel du 22 septembre 2020

► Le CR du CA du 22 septembre 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents au CA

### 3- Nomination

► Nomination de **Mr Patrick Roques**, sur proposition de Mme Pomarède VP du Site de Lodève et du Président de l'UTL, au poste de **Vice-Président adjoint sur le site de Lodève.**

### 4- Projet de proposer des cours de l'UTL enregistrés à des étudiants qui ne peuvent les voir directement

4-1 Vote pour mettre ce point à l'ordre du jour, point non prévu initialement à l'OD

► **Vote : Adopté à la majorité des membres présents du CA**

4-2 Présentation d'un projet d'enregistrement de nos cours pour diffusion ultérieure

L'idée serait d'héberger ces vidéos ou photos sur le site

#### **Points positifs à ce projet : Pourquoi enregistrer nos cours virtuels ou présentiels ?**

##### **Pour fournir des nouveaux services à nos étudiants :**

Possibilité de rattraper un cours

Possibilité pour l'étudiant ayant une mauvaise connexion Internet de télécharger le cours

Possibilité pour l'étudiant actif (qui travaille) de visionner le cours à l'heure qui lui convient.

##### **Pour fournir des nouveaux services à nos professeurs**

Eviter de reprendre les cours de base (ex : DVD Eco)

Leur permettre d'élaborer, s'ils le souhaitent, de nouveaux enseignements

Alléger leur emploi du temps

##### **Pour fournir des nouveaux services à l'association :**

Permettre à l'association de diversifier ses adhérents (retraités, travailleurs...), en augmenter le nombre,

Limiter les cours à flux tendu

Faire abstraction des distances

#### **Points négatifs à ce projet : Pourquoi ne pas enregistrer nos cours virtuels ou présentiels ?**

Une diffusion difficilement contrôlée par l'association des cours en virtuel ?

Un adhérent peut récupérer un enregistrement et le faire circuler sans se préoccuper des droits d'auteur

Une perte de convivialité et d'interactivité : de nombreux adhérents en recherche de rapports sociaux souhaitent des cours en présentiel - Il est plus facile et intéressant pour un enseignant d'animer une salle de cours en présentiel que d'être face à une caméra

Une perte d'adhérents potentiels pour l'association :

En récupérant des cours par « copinage » certains auditeurs peuvent estimer qu'il n'est pas indispensable de cotiser !!!!

► **Nous devons évaluer ces freins et « peser » le bénéfice/risque....**

## Les moyens humains et techniques nécessaires

Pour l'enregistrement

Pour le montage

Pour la mise en ligne

### ► Une solution pérenne devra être étudiée, avec quelques pistes :

Hébergement sur notre site Web avec accès par n° d'adhérent et mot de passe ... ?

Hébergement dans le Cloud : Google Drive, Dropbox, cloud, Microsoft Drive, .... ?

-Un exemple à l'Université Populaire de Philosophie de Toulouse propose un accès en replay sur Dropbox. Cet accès est proposé dans un abonnement différent de celui de l'adhésion.

-Mr Roques présente au CA à titre d' exemple l'enregistrement d'un cours virtuel actuellement proposé à l'UTL

**Le Président**, après avoir chaleureusement remercié Patrick Roques pour cette présentation de projet ainsi que Mr Dauzat pour avoir accepté l'enregistrement de son cours à titre d'essai **souligne qu'un tel projet nécessite d'y associer en premier lieu nos professeurs quelle que soit la forme de leurs cours** ( virtuels, conférence et cours en présentiels)

- Se dit totalement favorable à ce projet pour l'UTL dans une optique de partage (devise de notre UTL)

- Informe que d'autres UTL commencent à se lancer dans cette forme de projet et notamment l'UTL de Reims qui va envoyer une liste de conférences avec accès gratuit pour tous les étudiants des universités de l'UFUTA l'UFUTA va être un vecteur de ce partage de conférences sur toute la France (par exemple avec Zoom)

- Souhaite que l'UTL34 puisse aussi rendre ce service de partage de cours et conférences enregistrés ou filmées et qu'à la rentrée 2021 on puisse filmer nos conférences pour les proposer en vidéo parallèlement à du présentiel.

- A conscience que c'est tout un chantier à créer pour lequel il se positionne très favorablement et en fera un acte de son projet pour un nouveau mandat. Il proposera une commission pour réfléchir, pour créer une dynamique efficace autour de ce chantier.

**Le président demande au CA une prise de position de principe** pour permettre une étude approfondie du projet.

► **Vote : le CA valide dès maintenant l'étude de ce projet à l'unanimité des membres présents du CA**

## 4- Point par Site : des remarques

-Beaucoup d'étudiants regrettent le présentiel mais nombreux sont ceux qui inscrits aux cours virtuels s'y sont habitués avec plaisir et les apprécient beaucoup. Certains ravis sont inscrits dans une dizaine de cours.

-Des étudiants souhaitent la continuation de quelques cours en virtuel même quand le présentiel reprendra pour le bonheur de tous.

-Des étudiants soulignent qu'ils souhaitent recevoir l'invitation des professeurs et le lien chaque semaine pour leurs cours et que tous les professeurs ne le font pas ou plus. Le Président va rappeler aux professeurs d'envoyer l'invitation avec le lien pour chaque cours hebdomadaire.

- Les étudiants inscrits sur les listes d'attente de certains cours limités en nombre, se posent des questions sur leur chance d'être intégrés aux listes principales. Mme Jégat va refaire le point avec les professeurs et les étudiants absents de façon récurrente dans ces cours.

-Certaines VP envoient toujours les messages des nouveaux cours virtuels aux anciens étudiants pour les inciter à s'inscrire en virtuel .....mais de nombreux anciens étudiants disent que bien qu'ayant un ordinateur et une connexion internet, ils ne veulent pas autre chose que le présentiel.

-De très nombreux étudiants ont eu besoin d'une énorme aide informatique pour parvenir à suivre les cours ...et font encore souvent appel à SOS virtuel !

Le Président en profite pour remercier chaleureusement tous ceux qui ont aidé techniquement les étudiants à se connecter à ces salles virtuelles et en particulier Marie Bolliet, Jean Louis Collignon, Michèle Jégat qui ont dépensé beaucoup de temps et d'énergie à aider informatiquement les étudiants et les professeurs pendant les 3 premiers mois de l'année.

## **5- Point financier**

**5-1 Exercice écoulé 2019-2020 ( préparation AG)** Le Trésorier clôture l'exercice précédent pour le présenter à l'expert-comptable

### **5-2 Point sur la situation actuelle de l'exercice en cours 2020-2021**

Le Président :

« Mr Boulmier m'a remis des éléments actuels de notre trésorerie et exercice en cours 2020-2021

La situation de notre trésorerie n'est pas inquiétante à ce jour »

Recettes en cours 2020-21 : 6700 euros

Il y a crainte de ne pas retrouver en 2021-22 le nombre de 1200 adhérents en 2019-2020...on sera prudent pour le budget prévisionnel.

Charges 2020-21 à ce jour : 23 650 euros (**frais fixes** : nettoyage des salles, abonnements internet des sites, achats de livres pour les professeurs, Maif, Achats d'ordinateurs pour mise à disposition pour cours virtuels à 3 professeurs, honoraires de l'expert-comptable, contrat Web master...)

**5-3 Sur proposition de Mme Jegat Directrice des études, le Président propose pour les professeurs qui assurent des cours en virtuel, une participation aux frais générés par leur enseignement en distanciel.**

► **Vote : cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents du CA**

## **6- Point sur le CLUB**

**6-1 INFORMATION** autour du Site de Pézenas : Mr Sanchez informe le CA qu'il a récemment rencontré le nouveau Maire de Pézenas dans le cadre des projets culturels et festifs de la ville. Lors de cette rencontre, il a entrevu l'accueil favorable d'un prêt éventuel de salle à Pézenas par le Maire de Pézenas pour l'UTL. Le Maire a demandé un recensement des besoins de l'UTL en termes de prêt d'un local.

Il en a fait part au Président Stéphane Ravaille qui a aussitôt transmis sa demande de besoins pour l'UTL34, par l'intermédiaire de Mr Sanchez qui fera suivre à qui de droit.

### **6-2 Point sur les activités annulées courant 2020, du Club**

**Travail de la commission :**

Nombre adhérents 2020 : En mars 2020 à l'arrêt du CLUB, on comptait 90 adhérents Club en sus des adhérents de l'UTL qui sont de fait adhérents Club

Voyages et sorties annulés

Depuis mars 2020, aucun voyage, ni sortie n'a pu être programmé ni reconduit pour 2020-21 à la demande du Président de l'UTL, le Club étant fermé.

**Toutes les sorties qui avaient été programmées sont complètement annulées.** Toutes les inscriptions qui avaient été faites **sont annulées** et remboursées si elles avaient été prépayées.

Toutes **les demandes** de remboursement des voyages différés ou annulés ont été accordées

**Les voyages sont annulés (voire reportés)** : même fonctionnement que pour les sorties, les inscriptions sont annulées. Mr Sanchez confirme que toutes les demandes de remboursement des adhérents inscrits aux voyages ont été honorées et les adhérents remboursés par les prestataires ( le cas du voyage pour la Chine fait l'objet d'un suivi particulier)

## **7- Préparation de L'AGO exercice 2019-2020 (avec renouvellement triennal du CA)**

7-1 D'après le décret de décembre 2020 les associations peuvent organiser leur AG en distanciel (Courriel ou visio ou vote électronique).

7-2 Le Président propose donc cette AG avec votes en distanciel en amont de la date retenue pour cette AG. Lors de cette AG, on proclamerait les résultats obtenus des votes en amont pour en prendre acte, dans une ou plusieurs salles virtuelles où l'on invitera les adhérents.

Après échanges des membres du CA autour du choix d'une date pour cette AG proposée en salles virtuelles en mai 2021, le Président propose les votes suivants :

► **Proposition de la date d'un CA le 19 mai 2021 après midi adoptée à la majorité des membres présents (8 jours avant AG comme les statuts le stipulent)**

► **Proposition de la date du 26 mai 2021 après midi pour l'AG adoptée à l'unanimité des membres présents au CA**

► **Proposition de la date du CA le 7 avril 2021 après midi (Adoption des bilans moral et financier de l'exercice 2019-2020) adoptée à l'unanimité des membres présents au CA**

7-3 CONTROLE du SCRUTIN en distanciel : A ce jour, et suivant le mode de scrutin adopté en distanciel, pour contrôler et valider les votes exprimés des adhérents (par correspondance ou via le site)

► **Sont nommés à l'unanimité des membres présents au CA, 4 observateurs :**  
**Marie Bolliet- Marc Butez- Claude Fournier - Robert Guyon-**

\* S'il y a une autre liste il faudra que 4 personnes de cette liste soient présentées comme observateurs

7-4 POUVOIRS : Les votes étant faits en distanciel (courriel ou site) le Président propose qu'il n'y ait pas de pouvoirs

► **La proposition de ne pas accepter les pouvoirs pour ce scrutin par correspondance (courriel ou électronique) est adoptée à l'unanimité des membres présents du CA**

L'ordre du jour étant épuisé et sans demande de questions diverses, la séance est levée à 17h45

La Secrétaire : Michèle Jégat

Le Président : Stéphane Ravaille